

Madame, Monsieur,

Les professeurs du lycée de l'Essouriau se sont mis en grève le jeudi 8 février 2007 pour dénoncer la forte dégradation de leurs conditions de travail, la remise en cause de leur statut, **la suppression de 7 postes à la rentrée 2007** (5500 postes supprimés au niveau national).

Suite aux récentes décisions prises par le Ministre concernant notre temps de travail, notre présence face aux élèves va augmenter ainsi que les réunions d'organisation, de concertation, de suivi des élèves et d'aide à l'orientation. Cela aura nécessairement des conséquences négatives sur notre enseignement : plus de temps au lycée laisse moins de temps de préparation de cours, d'organisation et de correction des évaluations et rythme des contrôles.

Le décret gouvernemental applicable à la rentrée 2007 qui modifie nos obligations de service, signifie que :

- Les heures payées pour s'occuper des laboratoires de sciences expérimentales (science et vie de la terre et physique chimie) et de langues vivantes, du cabinet d'histoire géographie, de la maintenance du matériel dans les sections techniques et professionnelles et de la coordination en EPS sont supprimées. Concrètement, par exemple en SVT, la gestion des commandes de matériel « frais » pour les TP, du parc informatique, des tâches et de la formation de l'aide de labo, du stock et des réparations de matériel .... deviendrait une tâche bénévole.
- L'attribution d'une heure pour enseignement dans des classes d'examen (dite « heure de première chaire ») deviendrait très restrictive, ce qui va concrètement augmenter d'une heure hebdomadaire devant les élèves le temps de travail de très nombreux enseignants (plus le temps de préparation de cours et de corrections liées à une heure de cours).

Par ailleurs, alors que les salariés ont bénéficié d'une réduction du temps de travail conséquente depuis 1950, les obligations de service des enseignants n'ont pas été allégées depuis lors et sont aujourd'hui augmentées sans compensation salariale.

Pour information :

- Aujourd'hui, le salaire brut d'un professeur certifié débutant (après 5 ans d'études supérieures et la réussite à concours sélectif) représente 1,25 fois le SMIC contre 2,07 fois en 1981.
- Le salaire net (non déduit la cotisation à la mutuelle) d'un professeur certifié 1<sup>er</sup> échelon est de 1 347,14 euros ; après 3 ans d'ancienneté de 1 550 euros net.
- Entre 1981 et 2004, les professeurs ont perdu en moyenne 20% de leur pouvoir d'achat (selon une étude publiée en janvier par trois économistes ; voir article du journal Le Monde du 20 janvier 2007).

Face à une telle dégradation de notre métier, les enseignants du lycée l'Essouriau ont décidé les actions suivantes :

- Bloquer le lycée le vendredi 9 février 2007 toute la journée
- Ne pas participer à la présentation des filières aux parents de seconde
- Ne pas organiser le bac blanc et les contrôles communs
- Ne pas organiser les journées portes ouvertes
- Suspendre la maintenance du matériel
- Ne pas préparer les travaux pratiques (commandes, plannings, etc...)
- Ne pas assister aux réunions de coordination

Nous sommes tout à fait conscients des perturbations que cela va entraîner mais les nouvelles mesures prises par le gouvernement auront des conséquences bien plus graves pour les élèves quant à la qualité de l'enseignement qu'ils sont en droit de recevoir.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous informer de la suite de notre mouvement.

Les professeurs du lycée l'Essouriau